

LIGUE MUSULMANE GENEVOISE POUR LA PAIX CONFESSIONNELLE

Case postale 564, Plainpalais - 1211 Genève 04; paixconfessionnelle@gmail.com
www.paixconfessionnelle.ch

Genève, le 28 novembre 2009

Madame Micheline CALMY-REY
Cheffe du Département fédéral
des affaires étrangères
Palais fédéral Ouest
3003 Berne

CONCERNE : Lettre ouverte en réponse à votre interview dans Le Matin du 27/11/2009.
Initiative fédérale contre la construction des minarets

Madame la Conseillère fédérale,

Je vous adresse cette lettre ouverte suite à votre affirmation « Le débat sur l'islam devait avoir lieu » qui titre votre interview du journal Le Matin d'hier.

Pardonnez-moi de venir vous contredire, mais malheureusement non, le débat n'a pas vraiment eu lieu. Voyez le communiqué de presse de l'Union des Organisations Musulmanes de Genève du 20 novembre 2009 (www.uomg.net). Ce n'est pas seulement que le débat ait été pollué par de fausses allégations, mais il a été biaisé par l'objet même des votations. Le minaret, dénoncé comme le symbole de la peur des citoyens suisses envers l'Islam et les musulmans, n'a pas permis de traiter le fond du problème en sorte de faire la belle part pour les angoisses et craintes irrationnelles instrumentalisées par l'UDC.

D'abord il convient de préciser que ce n'est pas l'UDC qui a créé les angoisses et les craintes en Suisse relatives à l'islam et les musulmans. Ces peurs ont pour principale origine l'activisme de la presse qui ne cesse d'opposer l'Islam aux droits de la femme et la charia à la laïcité dans un amalgame malsain de l'islam avec le terrorisme international. Constatez le caractère tendancieux des questions de votre interview cité : « **La féministe que vous êtes ne voit pas une femme asservie dans la femme voilée ? ... Pouvez-vous croire qu'il y a des femmes voilées qui ont, en toute liberté, accepté de l'être ?** » Au nom de l'aliénation, de la duplicité ou du fanatisme, la presse populaire suisse discrédite d'emblée l'interlocuteur musulman(e). Cette presse est la première responsable de la normalisation du discours discriminatoire contre les musulmans. Alors dans ce sillage, pourquoi un parti politique populiste se priverait d'exploiter une manne électorale ?

Ensuite la lutte du gouvernement suisse contre le fondamentalisme « islamiste » pose le problème de l'existence même des interlocuteurs musulmans. Pour ne prendre que Genève en exemple : délit d'opinion à partir d'un article du journal Le Monde devenu l'affaire des lapidations ; procès d'intention pour les imams déclarés intégristes, machination judiciaire calomnieuse en matière d'excision, implémentation de sectes problématiques, soupçon de fabrication de preuve dans l'affaire de la taupe du Centre Islamique et bien d'autres mesures frappent systématiquement les acteurs de la communauté musulmane de Suisse. Comme un Conseiller national l'a clairement déclaré, il est souhaité de trouver des musulmans modérés qui défendent les idées préconisées pour l'Islam et les musulmans par les non-musulmans, alors où est la substance et l'intérêt du dialogue ?

Aussi, que l'initiative anti-minarets passe ou ne passe pas d'un cheveu, le problème du fond ressurgira de manière de plus en plus virulente avec la stratégie annoncée par l'UDC. Si les autorités fédérales fondent dans l'angélisme, elles prennent le risque de perdre le contrôle de la situation. Il ne fait aucun doute que si la Confédération défend fermement le droit des musulmans à bénéficier de la liberté religieuse en Suisse, la tension sociale va s'estomper car les agitateurs ne pourront plus appeler à la haine. Par contre si au contraire la Confédération laisse subsister le doute sur la possibilité de porter atteinte à cette liberté fondamentale, alors elle va galvaniser l'ardeur de tous les extrémistes à jouer sur les peurs les plus irrationnelles.

Enfin, il faut mentionner que toutes les organisations musulmanes de Suisse ont reconnu de manière explicite leur engagement pour la paix sociale et religieuse, elles ont toutes reconnu la souveraineté de l'Etat suisse et annoncé la primauté des lois nationales. Alors, qu'est-ce qui est reproché concrètement aux musulmans de Suisse à part d'être musulman ? L'assimilation malhonnête faite entre l'Islam et des pratiques qui n'ont rien à voir avec cette religion comme les mariages forcés ou la mutilation sexuelle féminine ? Quels rapports entre ces amalgames et une initiative contre des minarets de pierre ? C'est bien là qu'il faut que les autorités fédérales ouvrent un débat authentique avec les acteurs légitimes de la communauté musulmane pour travailler ensemble à la fortification de la paix sociale et religieuse dans le cadre des projets communs où les musulmans pourront certainement apporter leurs contributions en tant que citoyens responsables et dévoués de ce pays.

En vous remerciant de votre considération et en demeurant à votre disposition, veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes salutations les plus respectueuses.

IMHOF David, Fondateur de la Ligue musulmane genevoise pour la paix confessionnelle

Portable : 078 774 1008